

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

École d'Agriculture de l'Assomption

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Une arrière petite nièce de Mgr François-Louis Pourroy de l'Auberivière, natif de Grenoble, et cinquième évêque de Québec, vient d'adresser une lettre à Mgr l'Archevêque de Québec, contenant une offrande de cent francs.—Ce que pense un ministre protestant, le Dr Tyng, des miracles opérés par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes.—Consécration à Rome de Sa Grandeur Mgr Jacques-Vincent Cleary, évêque de Kingston.—Les trappistes au Canada ; projet d'établissement de fermes-modèles, sous la direction de ces religieux, dans les environs de Montréal.—M. Legru, directeur de l'Union sacerdotale de France, vient d'avoir une entrevue avec l'Honorable M. Hector L. Langevin et Sir Leonard Tilly, au sujet de certains privilèges demandés en faveur des fabricants de sucre de betteraves qui désirent se livrer à cette exploitation, dans la Puissance du Canada.—Nécrologie : Monsieur Valence Garon qui a occupé à la fois, dans la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, les charges de juge de paix, maire, marguillier, commissaire d'écoles et capitaine de milice.

Causerie Agricole : Aménagement des fumiers ; moyen de prévenir l'altération dans les étables de l'air

Sujets divers : De l'utilité de la comptabilité en agriculture.—Conditions nécessaires à l'amélioration et au développement de la race chevaline.—Le sel comme aliment pour les bestiaux.—Cultures améliorées ; les avantages que l'on en retire.

Choses et autres : Proverbe, "Pan passé est toujours le meilleur.—Le Journal de l'Education, publié à Montréal, paraîtra sous un autre titre : Journal de l'Instruction Publique, en janvier prochain, et sera l'organe des instituteurs catholiques de la Province de Québec.—Maximes : Agriculture et morale.

Recettes : Moyen de prévenir la niétoérisation du bétail.—Moyen d'attendrir la viande.

REVUE DE LA SEMAINE

On informe de New-York en date du 23 novembre : Le Rév. Dr. Tyng, pasteur protestant de l'Eglise Episcopale, a fait dimanche soir, un sermon dont on s'occupe beaucoup dans les cercles religieux et littéraires. En parlant des miracles de Lourdes, en France, le Révérend a dit que personne n'oserait nier qu'une multitude de cures avaient été opérées à cet endroit.

Le paralytique marchait, le sourd entendait, l'aveugle y recouvrait la vue. Il serait impossible à la présente génération de nier l'authenticité de pareils faits. Le docteur a déclaré avoir été lui-même témoin de ces cures merveilleuses, accomplies, selon lui, par le simple effet d'une fois sincère et indiscutable. Puis il s'est écrié :

" Qu'on appelle comme on voudra le dogme de la foi romaine, une demi vérité, ou une vérité surchargée d'erreurs, les faits néanmoins sont là. L'Eglise catholique Apostolique Romaine est la plus sage entre toutes les autres congrégations de croyants. Je ne trouve rien pour ma part, qui puisse combattre victorieusement un tel dogme de foi, et dans ma faible impuissance je m'efforce d'obtenir les mêmes résultats."

Mgr de l'Auberivière :—Mgr l'Archevêque de Québec a reçu, le 7 décembre, une lettre anonyme, portant le timbre postal de Grenoble, et que nous reproduisons.

" 1er novembre 1880. "

" Une arrière-petite nièce de Monseigneur Louis-François Pourroy de l'Auberivière (français de nation), ancien évêque de Québec, adresse à Monseigneur l'Archevêque de cette ville, la modeste offrande de cent francs pour une bonne œuvre, en reconnaissance de grâces qu'elle avait demandées et qu'elle croit avoir obtenues, par l'intercession du vénéré parent dont la mémoire est restée en odeur de sainteté dans sa famille et son image religieusement conservée."

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

Signature manuscrite

“ Respectueusement inclinée aux pieds de Monseigneur l'Archevêque, elle sollicite sa bénédiction. ”
— *L'Abeille*.

— Un des correspondants romains de la *Revue Catholique* nous transmet les nouvelles suivantes sur la consécration de Sa Grandeur Monseigneur Jacques-Vincent Cleary, évêque de Kingston. Sa Sainteté a voulu donner à l'Eglise du Canada une marque de sa sollicitude dans les honneurs qu'il a faits au nouvel évêque de Kingston.

Le correspondant en question écrit à la date du 21 novembre : aujourd'hui, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, le nouvel évêque de Kingston, Monseigneur Jacques-Vincent Cleary a été sacré dans l'Eglise-Propagande, au milieu d'une grande pompe et d'honneurs significatifs. La cérémonie a été faite par le cardinal Simeoni lui-même, assisté par l'archevêque Crooke, autrefois métropolitain de Monseigneur Cleary, et par l'Evêque de Limeick, Monseigneur George Butler.

Il a été bien compris ici à Rome, que par cet acte du Cardinal Simeoni, représentant le St-Père, on a voulu non seulement donner une marque d'estime à Monseigneur Cleary, mais encore prouver la sollicitude du St-Siège pour l'ancienne église du Canada, qui a toujours été fermement attachée au St-Siège.

Il y avait un nombreux clergé présent à la consécration et plusieurs évêques.

Après la cérémonie du sacre, le Cardinal Préfet a invité à dîner le nouvel évêque et tous les évêques qui avaient assisté à la cérémonie du matin.

Plus tard, dans l'après-midi, Sa Sainteté le Pape Léon XIII, qui avait exprimé le désir de recevoir la visite de Mgr Cleary, l'a reçu en audience privée ; et après avoir parlé pendant très-longtemps sur la questions d'éducation et de religion dans le diocèse de Kingston, Sa Sainteté a accordé la Bénédiction Apostolique et lui a fait de nombreux présents en mémoire de l'événement du jour.

Après un séjour d'une semaine dans la ville sainte, Mgr Cleary, doit passer les fêtes de Noël en Irlande, après quoi il s'embarquera pour son nouveau diocèse.

Les Trappistes au Canada.— Au prône d'hier, à l'église Notre-Dame, à Montréal, M. l'abbé Martineau a parlé d'une lettre que M. le curé Rousselot avait reçue des Pères Trappistes dont l'abbaye est en Vendée. Ces infortunés religieux, qui font la gloire et la richesse des pays qu'ils habitent, n'ont pu échapper à la rage de ces hommes qui gouvernent aujourd'hui la France. Chassés de leur couvent, poursuivis par un ministre qui, au nom de la liberté, se rend coupable de la plus lâche tyrannie, les Pères Trappistes ont jeté les yeux sur le Canada, sur la Nouvelle-France. Ils désirent envoyer dans notre pays quelques-uns des membres de leur société pour y fonder des fermes-modèles.

M. l'Abbé Martineau a fait un chaleureux appel aux sentiments de notre population, faisant voir l'importance pour nous de garder honnêtes les populations de nos campagnes, de les garder à leur foyer en leur enseignant la manière de cultiver. “ De plus, a ajouté l'éloquent prédicateur, dans des écoles fondées et dirigées par ces religieux pleins de dévouement, nous trouverions un refuge pour ces pauvres enfants, qui comptent sur la pitié publique pour vivre. Nos

maisons de charité sont remplies de ces petits orphelins qui, une fois arrivés à l'âge de jeune homme, se trouvent souvent sans moyens d'existence.

Nous avons aussi un certain nombre d'enfant dont le caractère, sans être mauvais, a cependant besoin d'être soumis à un règlement sévère. Eh ! bien, avec des fermes-modèles conduites par ces religieux, nous pourrions subvenir aux besoins de tous ces infortunés, leur donner le goût du travail et former ainsi le noyau d'une population industrielle et honnête.”

Nous nous empressons de publier ces quelques remarques dictées par l'amour de la religion et de la patrie. Nous espérons que les bourses de nos riches citoyens se délieront et que notre gouvernement, qui a tant à cœur la colonisation de notre pays, mettra à l'étude ce nouveau mais très-important projet.

Il y a dans la province de Québec certaines institutions, pour lesquelles le gouvernement fait d'énormes déboursés, et qui ne donnent pas les résultats qu'on a le droit d'en attendre. Comme preuve de ce que nous disons, il suffit de consulter les registres du bureau de police. Que l'on fasse disparaître ces établissements et que l'on donne à des fermes-modèles conduites par des religieux, les crédits accordés aux écoles de réforme.

Nous espérons donc saluer bientôt l'arrivée de ces généreux trappistes, et nous le ferons avec joie et bonheur. Nous, les petits enfants de cette France que nous aimons, nous offrons à ces frères venus de l'ancienne mère patrie, une place à notre foyer. Qu'ils viennent et nous tâcherons par notre gratitude, de les consoler un peu de la douleur qui les brise en se voyant ainsi chassés de leur chère Vendée.— *Le Courrier de Montréal*.

— On lit dans la *Minerve* de vendredi, 24 décembre :

“ M. Legru, de l'Union Sucrière de France, est arrivé hier soir à Montréal. M. Legru vient d'Ottawa, où il s'était rendu directement en arrivant d'Europe lundi dernier. Il a eu hier une entrevue avec l'hon. Langevin et sir Léonard Tilley, en présence de plusieurs députés. Nous croyons que le délégué français a été satisfait de cette entrevue, qui avait surtout pour objet les privilèges à accorder aux fabricants de sucre de betterave pour faciliter l'essai qu'ils veulent faire dans notre province. Des mesures immédiates vont être prises pour la construction d'une usine. La compagnie désire agir avec toute la prudence possible, et si les premiers efforts réussissent elle construira trois autres usines l'an prochain. Nous espérons que les cultivateurs favoriseront activement cette exploitation qui peut devenir pour eux et pour la province une source de richesse considérable.”

Nécrologie

FEU MONSIEUR VALENCE GARON.

Nous croirions manquer à notre devoir en ne consacrant pas ici quelques lignes à la mémoire de l'un de nos plus dignes et plus estimables citoyens que la mort vient de nous enlever : M. Valence Garon, décédé le 21 décembre courant, à l'âge de 70 ans et 8 mois ; c'est une perte affligeante pour la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, car elle enlève de nos rangs un homme qui occupait des positions qui ne seront peut-être jamais aussi bien remplies.

Nous n'entreprendrons point ici de faire ressortir cet heureux ensemble de qualités qui faisait de ce citoyen un homme si affable dans ses manières, si bienveillant dans ses relations, si délicat dans ses procédés, si droit dans les affaires; de louer cette bonté avec laquelle il se plaisait à rendre service à tout le monde, de relever cette régularité de vie toujours basée sur les convictions solides d'une foi vraiment pratique; mais nous nous attacherons plus particulièrement à lui payer notre dette, une dette que nous a fait contracter à son égard la reconnaissance la plus méritée. Nous voulons lui rendre hommage pour le dévouement qu'il a porté à la publication de la *Gazette des Campagnes* qu'il était si fier de voir se publier dans sa propre paroisse, et dont il nous a facilité la tâche par des services rendus.

M. Garon a rempli une longue carrière dans la magistrature, puisque pendant trente-trois ans il occupa la position importante de juge de paix: noble mission qu'il remplissait avec ardeur et avec une aptitude toute particulière.

Outre la position de magistrat, son infatigable activité répondait à tous les besoins, et pour cela il ne pouvait se refuser d'accepter toutes les charges qui lui étaient confiées par ceux qui l'avaient en si grande estime. Il fut un temps où il cumula les fonctions de juge de paix, marguillier, maire, commissaire d'écoles et capitaine de milice.

Sa coopération, ses conseils, ne firent jamais défaut à ceux qui les réclamaient; jamais il ne blessa personne par un mot piquant, ou peut même dire que pas un seul n'a reçu de lui la plus légère offense: heureux qui peut mériter un pareil éloge!

Disons en résumé que M. Garon était une nature d'élite, un homme de bien qui sera vivement regretté par tous ceux qui l'ont connu. Si le désir d'être utile à tous, si un dévouement constant à ses concitoyens doivent laisser un souvenir persistant, M. Garon ne sera pas oublié des citoyens de Ste-Anne.

La mort ne distingue pas; elle prend les mauvais et les bons, ces derniers, heureusement, vivent toujours dans la mémoire de leurs amis et de tous ceux auxquels ils ont été utiles. C'est un précieux privilège que tous les hommes doivent rechercher.

Les funérailles du regretté feu Valence Garon ont eu lieu lundi, le 27 décembre. Les citoyens de Ste-Anne et un grand nombre d'étrangers assistaient. Les coins du poêle étaient tenus par les Honorables MM. Chapais et E. Dionne, M. le Dr Hospice Desjardins, Chs. F. Roy, Chs. Letellier et Joseph Dionne, écuvers.

Le Révd M. Emile Dionne fit la levée du corps. Le Révd M. Chs. Trudelle, supérieur du Collège, chanta la messe des funérailles, ayant pour assistants, le Révd M. Emile Dionne et le Révd M. L.-O. Tremblay. L'absoute fut faite par le curé de la paroisse, M. le Grand-Vicaire C. E. Poiré.

Le défunt a été inhumé dans le caveau de l'église.

CAUSERIE AGRICOLE

AMENAGEMENT DU FUMIER; MOYEN DE PRÉVENIR L'ALTÉ-
RATION DE L'AIR DANS LES ÉTABLES.

La confection des engrais est généralement regardée comme une chose si simple, si facile, nous osons dire si insignifiante, qu'on ne s'en occupe presque pas. Cependant, s'il est une question qui intéresse essentiellement l'agriculture, c'est non-seulement celle de

se procurer une masse d'engrais considérable, mais encore de conserver à ceux que l'on obtient toute leur action fertilisante.

Parcourons néanmoins les exploitations rurales, entrons dans les étables, les litières y manquent, les animaux sont couchés sur leurs déjections, les urines y croupissent et y répandent une odeur infecte. Pénétrons surtout dans les bergeries; nous y respirons une odeur ammoniacale à laquelle l'odorat et les yeux ne peuvent longtemps résister; nous y ressentons une odeur suffocante causée, autant par la fermentation putride de la litière, que par l'encombrement des bêtes à laine. Ces fumiers ont déjà perdu une grande somme de leurs principes fertilisants, par l'évaporation des liquides, et plus encore par la déperdition des gaz.

Qu'en fait-on cependant? Ils sont entassés au milieu de la cour que s'en trouve embarrassée, et dont l'air est vicié par leur présence; où ils sont portés au dehors, exposés à toutes les intempéries des saisons. Brûlés et desséchés par un soleil ardent, lavés et lessivés par les longues pluies; ils achèvent de perdre, par la première de ces causes d'altération, les éléments volatils auxquels ils doivent leurs propriétés fertilisantes; et par la seconde, toutes les matières, tous les sels solubles qu'ils renferment. Ils ne conservent alors que ce qui ne peut leur être enlevé. C'est dans cet état d'appauvrissement qu'on les porte au champ, sur lequel ils restent longtemps divisés en petits tas avant d'être enfouis, comme si l'on craignait que ces engrais eussent encore trop d'énergie, et qu'on voulût leur enlever le peu qui leur en reste.

Voilà comment on traite en général cette partie si essentielle des travaux de la ferme, la préparation des engrais sans lesquelles il n'y a point de produits soutenus, des engrais, base de toute la richesse agricole. Si donc, notre culture est dans un état de dépérissement presque constant, nous pouvons nous en prendre à notre insouciance, ou plutôt à notre extrême négligence sur l'aménagement des fumiers.

On peut le dire avec raison: "Au point où en est notre agriculture, c'est la science et la théorie des fumiers qui manquent principalement, et jusqu'à ce que ce point ait été convenablement traité, instruit, et qu'il soit devenu vulgaire il n'y aura aucune espérance à former sur l'avenir prospère de notre agriculture.

Étudions donc la théorie de ces engrais si négligés, et néanmoins si utiles, si nécessaires. Ce sera dans l'intérêt de notre pauvre sol, qui ne demande qu'à recevoir pour nous rendre avec usure dans celui des animaux de la ferme, compaignons de nos labeurs, sources de nos richesses; ce sera aussi et surtout dans le nôtre.

Vu l'étendue de la question, nous ne le considérerons, pour le présent, que sous le point de vue chimique des fumiers ordinaires. Mais auparavant, il est nécessaire de voir, en peu de mots, quels sont les principes fertilisants, d'en connaître la formation, le mode de développement et l'action dans l'économie agricole. Enseigner à se conduire avec intelligence, à opérer avec connaissance de cause, à traiter en grand, à améliorer les engrais par des méthodes faciles et peu dispendieuses, à éviter les conséquences d'une fausse pratique, voilà ce à quoi nous devons viser.

L'azote forme la base des matières animales, comme le carbone forme la base des matières animales. Mais de même que les premières renferment beaucoup de carbone qu'elles empruntent, si nous pouvons employer ce terme, au règne végétal, de même quelques parties des végétaux sont riches en azote qu'elles tirent du règne animal ou des composés qui en proviennent. Les produits azotés végétaux se rapprochent du premier ordre; leur constitution participe de tous les deux: ces produits sont, pour ainsi dire, animalisés. Remarquons que les parties des végétaux les plus azotées sont généralement destinées à la nourriture de l'homme ou des animaux, et que plus la matière soumise à la digestion contient d'azote, plus elle est nutritive.

L'humus fournit du carbone qui, uni à l'oxygène, produit l'acide carbonique, corps qui est absorbé par les racines comme par les feuilles. L'oxygène est en suite rejeté par l'expiration; le carbone reste seul et produit le ligneux. L'azote est aussi absorbé par les racines et les feuilles, sous la forme d'ammoniaque libre et combiné. Ce gaz, fourni en parti aux plantes par l'atmosphère, constitue la base des engrais les plus riches et produit les principes azotés contenus dans les végétaux. D'après cet exposé, il est évident que plus un engrais renfermera de carbone, et surtout d'azote, plus il sera propre à produire une belle végétation, puisque ces éléments sont la base de tous les engrais.

Nous sommes naturellement amené à nous demander quelles sont les matières, soit animales, soit végétales les plus riches en azote?

Les légumes, les semences en général renferment une quantité de matière azotée qui en explique la vertu nutritive. Les tiges des légumineuses sont plus chargées de ce principe que la paille des graminées.

Mais c'est surtout dans les matières animales, qu'on le trouve en plus grande abondance. Les urines, les excréments, les peaux, les plumes, les cornes, la laine le sang, la chair musculaire surtout, en sont si pourvues qu'elles peuvent, sous un petit volume, remplacer une grande quantité de végétaux. Il suffit d'en constater la différence, pour reconnaître l'aveuglement des cultivateurs qui ramassent péniblement quelques feuilles éparses et rejettent comme inutiles, les cadavres entiers de leurs animaux, lorsque un seul d'entre eux égalerait en azotes dix voyages de leur fumier ordinaire.

Il ne suffit pas de savoir que l'azote est l'agent par excelence de la végétation et quelles sont les matières qui en contiennent le plus; il faut encore l'y conserver. Il s'agit d'obvier à cette déperdition incessante, continue, qui s'effectue selon des proportions immenses dans les écuries, les étables, les bergeries surtout, dans tous les lieux en un mot où le fumier séjourne et entre en fermentation. Il arrive souvent qu'après avoir rempli les conditions que l'on a cru nécessaires pour avoir de bons engrais, lorsque le moment est venu de les utiliser on n'a plus, pour porter dans les champs, qu'une matière inerte, propre seulement à entretenir l'humus. Voyons donc ce qui se passe dans la fermentation des fumiers. Supposons un mélange de matières organiques animales et végétales, paille, feuilles, matières fécales, urines, etc.

Sous l'influence de la fermentation l'eau se décompose, et ses éléments se combinent avec d'autres corps pour former de nouveaux produits: son hydrogène est mis à nu en même temps que l'azote avec lequel il s'unit immédiatement, et ces deux éléments produisent un gaz participant de l'un et de l'autre, à savoir l'ammoniaque (alcali volatil); l'oxygène, en se combinant avec le carbone, produit le gaz acide carbonique qui se dégage en même temps que l'ammoniaque. Ces deux gaz, dont l'un est acide l'autre alcalin, se neutralisent immédiatement s'ils sont en proportions égales, et produisent le carbonate d'ammoniaque. Si cette condition n'existe pas, c'est-à-dire s'il y a plus d'ammoniaque que d'acide carbonique, une partie du gaz alcalin reste libre. Si c'est au contraire le gaz acide carbonique, celui-ci, après avoir saturé le peu d'ammoniaque avec lequel il a été en contact, se dissipe. Les gaz ammoniacaux sont facilement reconnaissables à l'odorat; l'acide ne tombe pas sous nos sens, mais la perte n'en est pas moins réelle. Le carbonate d'ammoniaque, produit par la combinaison énoncée plus haut, est un sel alcalin très-volatil: aussi le séjour dans le fumier ou dans l'atmosphère qui l'environne n'en est pas de longue durée. Peu après qu'il est formé il est entraîné par l'air et s'élève dans l'atmosphère, il reste jusqu'à ce que les pluies le ramènent sur la terre.

Voilà, en résumé, la théorie de la fermentation des fumiers mixtes. En d'autres termes, il se forme cinq gaz, tous très-volatils, dont deux se combinent et produisent un composé volatil comme eux.

Il est aisé, maintenant, de voir la perte énorme qu'aura éprouvée, pendant un certain temps, ce tas de matières diverses composant le fumier, tandis qu'il serait à désirer que ces matières fussent rendues en totalité à la terre qui les avait produites. La plupart des principes nutritifs ont disparu, il ne reste pour ainsi dire que le squelette de l'engrais, peu, ou presque pas chargé d'azote; il ne reste que l'humus, et cependant celui-ci ne devait être qu'accessoire. L'ammoniaque, entraînée par l'air, ira féconder une végétation étrangère, et cet engrais, qui avait tant coûté, sera perdu. Pourquoi ne pas chercher à le conserver?

Mais que faire pour fixer ces corps si fugaces, ces gaz qui tendent continuellement à nous échapper? La chimie nous en enseigne le moyen. Ce moyen consiste à les dénaturer, à en former de nouveaux composés fixes, éminemment propres à la végétation.

Des divers systèmes d'aménagement des fumiers, le pire de tous est celui qui consiste à entasser ces engrais en plein air: on a déjà vu pourquoi. On croit avoir beaucoup fait, disons mieux, on croit avoir atteint la perfection lorsqu'on les a mis sous un hangar à l'abri des intempéries des saisons. Cependant ce n'est qu'un pas, il reste encore beaucoup à faire. Il est indispensable, pour qu'il conserve l'intégrité de ses éléments, que le fumier soit renfermé dans un lieu construit de manière à ne présenter aux gaz que le moins d'issues, le moins de surfaces, le moins de ventilation possible. Les principes qui le constituent ne laisseront pas que de subir les mêmes réactions, mais ils pourront au moins être fixés et privés de leur volatilité par plusieurs moyens.

1o. Le carbonate d'ammoniaque ou l'ammoniaque même et le sulfate de chaux (plâtre, gypse) ne

peuvent être mis en contact sans se décomposer et former un produit qui n'est pas volatil: on n'aura donc qu'à répandre de temps en temps sur le fumier du plâtre pulvérisé. Là où le plâtre abonde, c'est assurément le meilleur moyen et le plus économique de se procurer une masse considérable de sulfate d'ammoniaque produit de la nouvelle combinaison. En effet, le carbonate d'ammoniaque et le sulfate de chaux produiront, en double décomposition, du carbonate de chaux et du sulfate d'ammoniaque, sels fixes et inodores. Une considération importante à établir, c'est qu'il n'est pas nécessaire que la plâtre soit calciné et qu'à l'état natif il est d'un prix infiniment moindre. Tous les sels azotés possèdent la même action et ils sont aux fumiers ce que l'acool est au vin.

— (A suivre)

De l'utilité de la comptabilité en agriculture

Parmi les causes qui retardent le progrès agricole, il en est une à laquelle on ne semble pas attacher une importance sérieuse, et qui pourtant mérite l'attention, nous voulons parler de la *comptabilité en agriculture*.

Cultiver la terre, semer et récolter, nourrir, élever et soigner le bétail sans se rendre compte des résultats qui sont la conséquence de ces travaux, c'est évidemment marcher dans la voie de la routine et faire un long chemin pour n'atteindre aucun but.

La comptabilité, reconnaissons-le, est d'une grande et incontestable utilité.

Un cultivateur qui exploite une terre et qui veut savoir si les opérations qu'il fait pour retirer de sa terre tous les avantages possibles, lui sont profitables ou préjudiciables, doit tenir des notes exactes de ses opérations. La comptabilité est l'art de classer ses notes d'une manière commode et méthodique pour en déduire, quand on le juge convenable, les effets propres ou non, produits par le travail que l'on a exécuté tous les jours de l'année.

Ceux qui se livrent au commerce ou à l'industrie, ont des livres sur lesquels ils inscrivent chaque jour les opérations qu'ils font. Ils ne pourraient s'engager dans une voie périlleuse comme l'industrie, se livrer au commerce dont les chances de succès ne sont pas toujours les mêmes, si des notes régulières ne venaient à chaque instant leur rappeler de qui et comment ils achètent, à qui et comment ils vendent, ce qu'ils doivent et ce qui leur est dû.

La position du cultivateur ne diffère en rien à celle de l'industriel ou du commerçant: il achète ou il élève des animaux, et il cultive des plantes de toutes espèces pour les vendre et en retirer certains profits; il a une mise de fonds quelconque, il faut bien qu'il sache si le genre de travail qu'il a choisi est ou non avantageux.

Le but de la comptabilité est donc non-seulement de présenter au cultivateur, à tout moment, la situation de ses affaires, mais encore de lui faire connaître quelles sont les branches de l'agriculture sur lesquelles il doit agir avec le plus de chance de succès. Sans comptabilité, on travaille aveuglément, et souvent on donne tout son temps et tous ses soins à la culture d'une plante que l'on croit très productive et qui en réalité ne produit rien, tandis que l'on oublie ou que l'on néglige la culture d'une autre plante dont on

craint de ne retirer aucun fruit et qui pourtant procurerait un beau bénéfice.

L'utilité de renseignements exacts se fait surtout sentir en agriculture, plus que partout ailleurs, à l'homme désireux de marcher sûrement et avec avantage dans les sentiers ouverts à l'agriculture. Quelques explications, quelques notes, quelques chiffres jetés tous les soirs, en peu de temps, sur le papier, ou mieux dans un cahier destiné à cette fin, sont d'une importance qui ne laisse aucun doute. Soyons certain que celui qui peut se féliciter d'une certaine aisance acquise par les travaux nécessités par la culture d'une terre, n'a pas agi autrement; il a dû suivre avec une scrupuleuse exactitude les prix des marchés, et s'assurer par avance quels seraient les produits qui pourraient obtenir une vente prompte et facile, avec des prix rémunérateurs.

Quelle que soit la méthode de comptabilité que l'on adopte, elle est bonne si elle remplit le but qu'on s'est proposé. Bien qu'une méthode puisse avoir, à cause de son exactitude et de ses moyens pratiques, des avantages réels sur une autre, nous n'en dirons pas moins que la comptabilité doit être pour tout cultivateur comme un serviteur fidèle et soumis dont on a droit d'exiger tous les services dont on a besoin sans qu'il nous les refuse, peu importe la manière qu'il emploie pour vous rendre ses services.

Sans rien préciser ici sur la marche à suivre pour tenir des comptes réguliers, nous devons pourtant dire que deux méthodes de comptabilité en usage dans le commerce et l'industrie sont applicables à l'agriculture: la méthode en partie simple et la méthode en partie double. Si toutes les deux sont bonnes, la dernière toutefois est préférée à cause de la régularité, de l'exactitude, et pour ainsi dire de la vérité mathématique qui la distinguent; elle est commode, avantageuse, et comme elle réclame assez d'attention les erreurs ne peuvent s'y glisser facilement.

Si un cultivateur soigneux de voir ses travaux fructifier ne veut pas se donner la peine d'étudier une méthode quelconque de tenue de livres qu'il trouverait peut-être ennuyeuse pour lui, il peut du moins établir lui-même, pour son usage particulier, des comptes dont il retirera les meilleurs leçons. N'aurait-il qu'un seul et unique cahier sur lequel il écrirait pêle-mêle tous ses calculs et toutes ses observations, pour y retrouver au besoin un fait utile et indispensable, pour connaître un prix de revient ou un autre renseignement, nous conseillerons toujours de ne pas rester sans cet auxiliaire, plus puissant qu'on ne pense, et qui faisait dire à un grand agronome, Mathieu de Dombasle, les paroles suivantes: " J'ai l'intime conviction qu'il n'y a pas une exploitation de 5 ou 6,000 francs de fermage annuel où la tenue d'une comptabilité régulière ne présentât des avantages infiniment supérieurs à la dépense qu'entraînerait l'entretien d'un commis, quelque cher qu'on pût le payer, et quoique dans une ferme semblable tout le travail de la comptabilité ne put l'occuper que quelques heures par jour. "

Conditions nécessaires à l'amélioration et au développement de la race chevaline.

Les écuries consacrées aux chevaux doivent recevoir continuellement un air pur, n'attirer ni ne gar-

der l'humidité et avoir une température qui ne soit pas trop différente de celle du dehors. Pour que les écuries jouissent de ces bonnes conditions, il est indispensable qu'elles soient toujours un peu élevées au-dessus du sol qui les environne, ou tout au moins à son niveau; il faut encore que les matériaux employés à leur construction n'absorbent pas l'humidité, ainsi qu'on l'observe trop souvent, quand il s'y forme du salpêtre, sel dont l'affinité pour l'eau est extrême, en sorte qu'il rend l'humidité permanente partout où il existe.

La grandeur des écuries, leur distribution intérieure, le nombre des ouvertures, le rapport entre les portes et les fenêtres, afin d'y faire naître des courants d'air à volonté aussi bien près du sol que dans les parties les plus élevées, sont autant de points qu'on doit judicieusement examiner pour obtenir de bonnes conditions de salubrité.

Si l'on veut qu'une bonne habitation possède toutes les conditions utiles au bien-être des animaux en général, il faut que son étendue intérieure, la distribution de son sol et son mobilier soient calculés d'après les principes de l'ordre, de l'économie et de la salubrité.

La manière dont on doit disposer le sol des écuries commande aussi l'attention, tant sous le rapport de la salubrité que pour la conservation des aplombs et des pieds.

Nous avons vu beaucoup d'écuries basses, humides mal aérées; pour combattre l'humidité, qui peut engendrer les plus funestes maladies, on doit exhausser le terrain, établir des courants d'air, enlever des matières sulfatées.

Ces quelques règles que nous venons d'exposer rapidement, seraient mises inutilement en pratique sans les soins continus qui doivent entretenir dans les écuries la plus grande propreté; nous recommandons donc de ne négliger aucun détail de cette partie essentielle de l'hygiène.

Un mot maintenant sur la nourriture des chevaux. La meilleure manière d'alimenter le cheval est d'établir un rapport judicieux entre la nourriture, le travail et le repos, afin d'en faire cadrer la répartition de la manière la plus convenable au bien-être du cheval. Loin de nous la pensée d'approfondir les nombreuses questions que cette matière fait naître; nous voulons seulement combattre un usage vicieux malheureusement très-répandu dans la plupart de nos campagnes: c'est celui de faire travailler le cheval immédiatement après lui avoir donné à manger. La consommation ne devrait jamais être faite de suite avant de commencer le travail, surtout quand il doit être accéléré, car l'animal ne vivant pas de ce qu'il mange, mais de ce qu'il digère, et ne digérant bien que ce que son estomac peut élaborer, jamais ses forces n'en doivent être distraites, lors de sa première action sur les aliments.

Les qualités nécessaires pour obtenir de bons produits doivent être recherchées dans l'étalon comme dans la jument qu'on destine à la reproduction. Dans l'un comme dans l'autre, il ne doit exister aucun vice ou défaut reconnu héréditaire, et l'on doit chercher les plus grands rapports de confirmation, de proportion et d'aplomb. C'est en vain que l'on espérerait

effacer complètement tel vice de la mère par l'absence de pareille défectuosité dans le père, en agissant ainsi on donnerait trop au hasard. Sans doute les qualités du père peuvent corriger les défauts de la mère et réciproquement; mais il ne faut pas s'exagérer les avantages de cette compensation. Aussi lorsqu'on a cru élever la taille d'une race, en faisant aillir les juments par des étalons beaucoup plus grands qu'elles, on n'a généralement obtenu que des produits étioyés et décousus.

A ceux qui possèdent des étalons, nous rappelons que l'étalon, animal vigoureux et doué de toutes les facultés, éprouve un besoin continu d'action et de mouvement; son écurie devra donc être située dans un enclos, et on lui laissera la liberté d'entrer et de sortir à volonté; elle lui servira de refuge dans le mauvais temps et contiendra ses climats; son régime alimentaire devra être très-substantiel surtout pendant la monte.

Quant aux poulinières, il n'y a aucun régime particulier à leur imposer; on s'en sert ordinairement à la selle et au trait jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à mettre bas. Si l'on n'exige qu'un service modéré, il est rare de les voir avorter, cela n'arrive guère que par un travail forcé ou par accident. La seule précaution importante à prendre, c'est, après le saut, de remettre la jument à l'écurie; il est bon qu'elle demeure solée et dans l'obscurité pendant quelques heures, et qu'on la laisse reposer tranquillement.

Terminons ces conseils, peut-être trop longs, par l'exposé rapide des premiers soins à donner au poulain.

Le poulain, pendant les premiers jours qui suivent sa naissance, trouve auprès de sa mère les soins et la nourriture les plus conformes à ses besoins: pendant un temps assez considérable, on pourrait se borner à une simple surveillance. Au bout de deux ou trois mois, on donne au poulain de l'avoine concassée; cet aliment substantiel, réduit à cet état, est d'une mastication plus facile et plaît à ces jeunes animaux. Ce régime alimentaire, soutenu et augmenté graduellement, met bientôt le poulain en état de se passer du lait de sa mère: en sorte qu'au bout de cinq à six mois, on peut l'isoler pour lui en faire perdre l'habitude. La nourriture qui peut convenir au poulain est assez variée; mais Dieu, dans sa bonté, a mis la meilleure à notre portée: c'est le pâturage où croissent les meilleures herbes, qui lui donnera plus de distinction dans les membres et lui fera en même temps acquérir plus de force pour résister à l'influence de la mauvaise saison à laquelle il ne peut être efficacement dérobé qu'au moyen d'un abri convenable et d'une bonne nourriture.

Tels sont les vrais principes, trop souvent méconnus ou négligés; ces principes, nous les avons empruntés aux maîtres de la science, et nous espérons que les cultivateurs les mettront à profit.

Le sel comme aliment pour les bestiaux

Ce qui est ressorti de plus précis des expériences faites jusqu'à présent sur l'emploi du sel, c'est que les animaux ont besoin de ce condiment tout autant que les hommes qu'il leur faut prendre du sel dans une proportion presque égale. C'est tellement vrai que la

nature s'est chargée elle-même de pourvoir à ce besoin dans une certaine mesure. En effet, on trouve les quantités suivantes de sel dans cent livres de

Foin de prairie.....	8 onces
Foin de trèfle.....	3 "
Foin de luzerne.....	4 "
Paille de blé.....	1 "
Paille d'orge.....	4 "
Paille d'avoine.....	7 "
Avoine.....	1/2 "
Pois.....	1 1/2 gros
Vescues.....	1 1/2 "
Pommes de terre.....	1 once.
Betteraves.....	5 onces.
Navets.....	1/2 gros.
Topinambours.....	1 once

Il résulte de ces données approximatives, que les animaux vivant en liberté et pouvant choisir leurs aliments, trouvent toujours dans les plantes dont ils se nourrissent une quantité suffisante de sel pour entretenir leur santé. Il n'en est pas de même pour ceux qui ne quittent jamais l'étable, qui reçoivent des grains, des farines et des racines. Le sel leur est d'autant plus indispensable que ces aliments n'en renferment point ou n'en contiennent que fort peu. Le sel a la précieuse faculté de déterminer la sécrétion plus abondante de sucs nécessaires à la digestion. Il aide donc cette dernière importante fonction à s'accomplir facilement et complètement; c'est là un fait à considérer, surtout pour les fourrages plus ou moins indigestes. L'influence pernicieuse qu'exercent sur la santé les fourrages médiocres ou altérés, est également atténuée par le sel; cela précisément à cause de l'animation qu'il fait naître dans les organes de la digestion. Le sel est aussi un préservatif contre la diarrhée, suite fréquente de l'usage des aliments fermentés et des soupes.— La ration moyenne qu'il convient de donner aux animaux nourris à l'étable, est de 1 1/2 gros à 2 gros par 100 livres de poids vivant

Cultures améliorées.

Cultiver mieux que les autres, améliorer, par des travaux bien entendus, le sol qui satisfait aux besoins les plus précieux de l'homme; produire mieux et plus; nourrir plus de bétail en augmentant, en améliorant les fourrages, c'est à coup sûr un mérite qui profite, non-seulement à l'auteur de ces soins intelligents, mais, c'est, pour tous les cultivateurs en général, un avantage incontestable.

Si le blé est plus abondant, s'il pèse davantage, le prix qui s'élève dans les pénuries de grains à un taux si élevé, reviendra à la portée de l'ouvrier qui a besoin de toutes ses ressources et qui sait que la première nécessité est de se pourvoir de pain. Les légumes mieux plantés, mieux cultivés, donneront un tiers de profit en plus, seront livrés à meilleur marché, cela tombe sous le sens le plus vulgaire. Nous devons donc nous y prêter avec le plus grand dévouement possible, et prendre les moyens d'arriver à ce but.

Il n'est pas donné à tous les cultivateurs propriétaires ou fermiers d'amener dans leur arrondissement des instruments nouveaux, d'essayer dans de

larges proportions de nouveaux engrais qui nous sont signalés par les journaux d'agriculture, ou d'introduire des cultures jusqu'ici ignorées ou négligées. Une propriété restreinte, des ressources bien faibles, pour la plupart du temps, empêchent nos cultivateurs à faire des avances d'argent pour de larges dépenses; mais chacun dans sa sphère peut améliorer sa culture en consultant les moyens dont il dispose.

Honneur à ces cultivateurs qui ont à leur disposition de grandes fermes et qui cherchent, avec de puissants moyens pécuniaires et avec un savoir qu'ils ont puisé dans des études suivies, soit par des expériences, soit par la lecture de traités agricoles ou journaux d'agriculture, à amener le progrès dans nos cultures! Nous suivons leurs essais avec un vif intérêt et nous ressentons pour leurs efforts une vive reconnaissance. Ces tentatives pour améliorer et qui amèneront certainement d'heureux résultats, sont les plus puissants de tous les enseignements.

Le cultivateur *routinier* est celui qui rejette les innovations; il refuse de nous écouter, et d'ordinaire il accorde aux journaux d'agriculture peu de confiance, s'il ne la lui refuse entièrement. Mais le cultivateur, soigneux d'abord de ses intérêts, se rendra à la réussite, et s'il rit du savoir qui dit ou écrit, il se rendra à l'exemple fructueux qu'il vérifiera de ses yeux.

Choses et autres.

L'an passé est toujours le meilleur.—Le temps présent paraît si peu agréable, en général, que la plupart des gens valent constamment le passé: l'homme passe sa vie à maudire ce qu'il a, à désirer ce qu'il ne peut avoir, et à regretter ce qu'il n'a plus. Ce proverbe est assez usité dans les campagnes; certains cultivateurs, tant que leur récolte est encore sur pied, s'jette aux intempéries de l'air et aux accidents, répètent sans cesse qu'elle vaut moins que celle engrangée, et cela bien que les apparences soient en faveur de la récolte nouvelle. Ce proverbe était déjà employé au XVI^e siècle: *L'an passé est toujours le meilleur*, disaient nos pères.

— Le *Journal de l'Éducation*, livraison du 1^{er} décembre courant, annonce qu'à dater du premier janvier prochain, il sera remplacé par une revue également mensuelle, comprenant 32 pages par livraison, in-8 royal, à 2 colonnes, ayant pour titre *Journal de l'Instruction Publique*, et pour sous-titre, *Organe des instituteurs catholiques de la Province de Québec*.

Bien que la publication de la nouvelle revue devra occasionner un accroissement de dépenses assez considérables, les conditions d'abonnement seront les mêmes que le *Journal de l'Éducation* (un dollar par an).

La rédaction sera confiée à un comité de personnes actuellement dans l'enseignement, et qui comptent plusieurs années d'expérience.

Le but du *Journal de l'Instruction Publique* étant de venir en aide aux instituteurs et de les mettre au courant de tout ce qui requiert la direction d'une école primaire, nous croyons pouvoir assurer que la rédaction ne négligera rien pour obtenir ce résultat.

Il est fait appel à tous les membres du corps enseignant, pour aider le comité de rédaction à travailler à la grande cause de l'éducation, qui est pour tous une œuvre commune.

Dans la première livraison du *Journal de l'Instruction Publique*, il sera ouvert un concours sur des sujets pédagogiques choisis par la rédaction; afin d'encourager et créer de l'émulation chez les instituteurs et les institutrices, les éditeurs propriétaires, MM. J. B. Rolland et fils, ont en la bonne idée de mettre à la disposition du comité de rédaction une valeur de cent dollars à choisir dans leur librairie pour primer les travaux des concurrents heureux.

Maximes--Agriculture et morale.

* * L'ennui est rentré dans le monde par la paresse. L'ennui est une maladie dont le travail est le remède ; le plaisir n'est qu'un palliatif.

* * L'homme passe sa vie à raisonner sur le passé, à se plaindre du présent, à trembler pour l'avenir.

* * Les hommes sont faits comme les oiseaux, qui se laissent toujours prendre dans les mêmes filets où l'on a déjà pris cent mille oiseaux de leur espèce. Il n'y a personne qui n'entre tout neuf dans la vie, et les sottises des pères sont perdues pour les enfants.

* * Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose. Allez à la fourmi, ô paresseux : considérez sa conduite et devenez sage. Elle n'a ni chef, ni maître, ni inspecteur, elle fait néanmoins sa provision pendant l'été, et amasse durant la moisson de quoi se nourrir. O paresseux, jusqu'à quand dormirez-vous ? Quand vous réveillerez-vous de votre sommeil ? Vous dormirez un peu, vous somnerez un peu, et la pauvreté fondra sur vous comme un homme qui marche à grand pas, et l'indigence comme un homme armé.

RECETTES

Moyen de prévenir la météorisation du bétail.

En printemps, lorsque les fourrages secs sont à leur fin, on nourrit le bétail à l'étable en lui donnant de l'herbe verte ou on le faisant paître dans les champs dès que l'herbe est suffisamment longue pour suffire à son alimentation. Si l'herbe donnée en ration a été fauchée, ou si elle a été pâturée à la rosée ou après la pluie, elle cause aux animaux qui en sont avides une maladie presque toujours mortelle, à moins que des soins médicaux ne leur soient administrés en temps opportun.

Cette maladie, qui porte le nom scientifique de *météorisation* est toujours simplement l'indigestion.

M. Vasselière, élève de l'école de Grignon en France, a trouvé un moyen aussi simple qu'efficace de prévenir cette maladie, qui cause tant de pertes à l'agriculture.

Voici ce moyen que nous trouvons indiqué dans le *Bulletin de la Société protectrice des animaux* :

" Avant de donner au bétail sa ration d'herbe fraîche, le matin, ou de le mettre au pâturage, il lui faut distribuer une demi-ration de paille. Comme c'est sa première nourriture de la journée, il la mange avec avidité, et sa voracité n'existe plus au moment où on lui donne sa ration d'herbe fraîche ou mouillée, ou quand on le met aux champs.— Une longue expérience de ce procédé a toujours été suivie de bons résultats.

Moyen d'attendrir la viande.

Un savant a trouvé le moyen suivant d'attendrir la viande la plus coriace : Il s'agit tout simplement d'ajouter à l'eau qui bout, quand on a bien écumé le pot, deux cuillerées d'eau de vie pour trois livres de viande.

A VENDRE :

Graines de mil pour semence.

MM. les directeurs du Cercle Agricole de St-Sébastien d'Aylmer offrent en vente 400 minots de graine de mil de première qualité.

Les directeurs des sociétés d'agriculture qui ont l'intention de se procurer de la graine de mil pour semence, afin d'en faire la distribution aux membres de leur société, trouveront avantageux de l'acheter des directeurs du Cercle agricole de St-Sébastien d'Aylmer, en s'adressant pour cela au président du Cercle, le Révérend M. S. Garon, curé de St-Sébastien d'Aylmer, P. Q.

Cette graine sera livrable soit à la Station du chemin de fer à St-Joseph de la Beauce ou à la Station de St-Henri.



Deux Malles laisseront BERSIMIS cet hiver pour la POINTE AUX ESQUIMAUX ; et une Malle laissera la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE. Les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 26 DECEMBRE inclusivement, pour les endroits entre BERSIMIS et la POINTE AUX ESQUIMAUX seront expédiés par le courrier qui laissera BERSIMIS le ou vers le 6 JANVIER prochain.

La seconde Malle laissera BERSIMIS le ou vers le 1er MARS prochain, et comprendra les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 20 FEVRIER inclusivement, en destination pour les endroits entre BERSIMIS, la POINTE AUX ESQUIMAUX, NATASHQUAN et BONNE ESPERANCE.

La Malle pour BONNE ESPERANCE laissera la POINTE AUX ESQUIMAUX le ou vers le 14 MARS prochain, ou à l'arrivée du courrier qui laissera BERSIMIS le ou vers le 1er MARS.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Québec, 10 décembre 1880.

Sous presse et devant paraître en Janvier 1881 :

LOVELL'S GAZETTEER
OF
BRITISH NORTH AMERICA.

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cités, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest ; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'étendue, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemins de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces ; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'auteur est M. P. A. Grossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents
Prix de l'ouvrage : \$3 payables à la livraison.

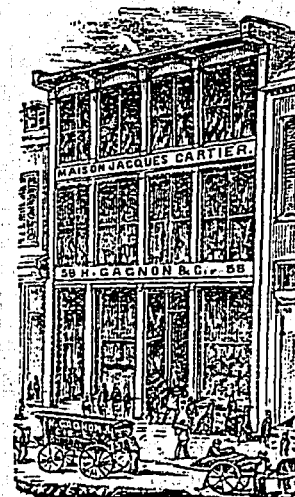
JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs Montréal.

Montréal, 14 août 1880

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.



ST. ROCH, QUEBEC.

Rue de la Couronne,

NO. 58